

ALERTE SÉCURITÉ NUIT NOIRE SUR LA SÉCURITÉ !

A Fleury, le 09 octobre 2026

LES DRONES LIVRENT, LA SÉCURITÉ DÉCROCHE : JUSQU'À QUAND ?

Pendant que la direction communique sur ses prétendues « avancées sécuritaires », les faits du terrain imposent un constat alarmant.

+10 SURVOLS
de drones constatés

2 LIVRAISONS
sur le seul bâtiment D3

LES DISCOURS NE SUFFISENT PLUS : NOUS ATTENDONS DES ACTES !

CERBAIR NE SUFFIT PAS : LES DRONES CONTINUENT ! Malgré la présence du système de détection CERBAIR et la vigilance exemplaire des agents du PCI, de l'ESI et des étages, les survols se multiplient. Stupéfiants, téléphones et équipements illicites continuent d'être livrés jusqu'aux fenêtres des cellules.

DES FAILLES QUI NE PEUVENT PLUS ÊTRE IGNORÉES

- ✗ Des réponses opérationnelles insuffisantes face à des survols récurrents.
- ✗ Une menace permanente pour la sécurité des personnels et le fonctionnement de l'établissement.
- ✗ Des dispositifs de protection à renforcer face aux livraisons illicites.
- ✗ Des agents exposés au quotidien, sans pouvoir compenser seuls les limites des moyens techniques et organisationnels.

LES PERSONNELS NE SONT PAS LES BOUCS ÉMISSAIRES DES CARENCES SÉCURITAIRES !

Les agents surveillent, constatent, rendent compte et accomplissent leurs missions. Ils ne peuvent pas, à eux seuls, pallier les limites des moyens techniques et organisationnels. L'insécurité ne doit jamais devenir la norme.

L'UFAP UNSa JUSTICE EXIGE DES ACTES IMMÉDIATS !

-  Des mesures efficaces de lutte antidrones, adaptées aux menaces et conformes au cadre légal.
-  Le renforcement de la détection et des dispositifs de neutralisation, avec des procédures claires.
-  Une sécurisation renforcée des façades et des zones de livraison.
-  Des moyens matériels et humains à la hauteur des risques.
-  Des réponses concrètes, mesurables et durables — pas de simples annonces.

**NOTRE SÉCURITÉ N'EST PAS NÉGOCIABLE !
DES MOYENS, DES ACTES, DES RÉSULTATS !**

Collègues, restons solidaires, vigilants et mobilisés. La sécurité des personnels doit passer des discours aux actes.

Le Bureau UFAP UNSa Justice